

A Le Cateau-Cambrésis, le 07 janvier 2025

N/Réf. : 2025.DIR/RD/LL

Objet : Présentation de la Post-Cure « Re-Source »

Bonjour,

Suite à quelques changements concernant la Post-Cure "Re-Source", nous tenions à faire un point sur ces informations, et ainsi vous rappeler les modalités et critères d'inclusion pour l'orientation des dossiers de candidatures.

Tout d'abord nous tenons à vous informer du départ d'Elise SAPIA psychologue depuis début décembre, et l'arrivée d'Alexandra Doublet, psychologue depuis juillet 2024. Les dossiers de candidature pour la Post-cure seront donc à envoyer désormais aux adresses mails suivantes :

Laure Taisne : Itaisne@ch-lecateau.fr

Alexandra Doublet : adoublet@ch-lecateau.fr

*Dès le mois de janvier, la Post-cure passe de 5 semaines à **6 semaines d'hospitalisation** afin de pouvoir intégrer de nouvelles activités, une nouvelle organisation de ces dernières, mais également renforcer le suivi psychologique individuel des patients de post-cure.*

*Les **dossiers de candidature** continueront à être traités par une évaluation téléphonique avec le patient. Ensuite, le dossier passera en commission médicale afin de décider de l'intégration en post-cure ou non. Le patient sera ensuite recontacté pour la décision, la structure ayant orientée le patient également lorsque c'est le cas. Si la demande est refusée, des propositions de réorientation seront évoquées avec le patient.*

Les Critères d'inclusion pour la post-cure : Merci de veiller à respecter les éléments suivants pour faciliter le traitement des dossiers, et donc la possibilité d'intégration en post-cure :

- *Vérifier que le dossier du patient soit correctement rempli, et possède toutes les pièces nécessaires. Seuls les dossiers complets seront traités rapidement*
- *Abstinence obligatoire pour l'entrée en Post-Cure "Re-Source" (prévoir une hospitalisation de sevrage si besoin avant l'entrée en post-cure) / Antécédents de périodes d'abstinence*

- *Intérêt de travailler prématurément la motivation à une abstinence définitive afin de favoriser l'implication en post-cure et l'application des outils psychologiques, mais aussi d'uniformiser le discours pendant la session*
- *Evaluation de la motivation (URICA)*
- *Pas de troubles cognitifs majeurs (importance d'une capacité de réflexion, capacités de verbalisation, savoir lire et écrire)*
- *Importance de la compliance aux soins*
- *Capacité d'adaptation sociale (le patient se sent capable de verbaliser, a minima, en groupe, et également d'adhérer à la vie en communauté)*
- *Pas de troubles psychiatriques lourds / pathologies psychiatriques instables*
- *Afin de permettre de travailler la projection dans l'avenir : logement sécurisé (fixe)*
- *Suivi addictologique déjà en cours et/ou par antécédent*
- *Flexibilité cognitive*

Nous vous remercions de l'intérêt porté à notre structure, et nous tenons à disposition pour répondre à vos interrogations si besoin.

Si vous souhaitez également venir visiter la structure, nous serons ravies de vous accueillir.

Cordialement

Laure Taisne
Alexandra Doublet
Psychologues